

Violence, Temporalité et l'Obsession du Hrig : Perceptions du Temps et de la Mobilité chez les Migrants Marocains

Violence, Temporality, and the Obsession with Hrig: Perceptions of Time and Mobility Among Moroccan Migrants.

Auteur 1 : BOUCHRITTE Fatima Ezzahra..

BOUCHRITTE Fatima Ezzahra, PhD (c)

1 Sciences Po Rabat, Université Internationale de Rabat (UIR), Maroc

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : BOUCHRITTE .Fz (2026) « Violence, Temporalité et l'Obsession du Hrig : Perceptions du Temps et de la Mobilité chez les Migrants Marocains », African Scientific Journal « Volume 03, Num 38 » pp: 001 – 022.



DOI : 10.5281/zenodo.23435584.
Copyright © 2026 – ASJ



Résumé

Cet article examine le hrig, migration irrégulière des jeunes Marocains, comme phénomène paradoxal : malgré le renforcement des contrôles européens, l'externalisation des politiques migratoires et la militarisation des frontières, le désir de partir persiste. Les lectures sécuritaires, qui réduisent le hrig à une fraude, occultent sa dimension existentielle, temporelle, corporelle et subjective. L'objectif est de comprendre, à partir des récits de ceux qui l'ont vécu, comment le hrig transforme les perceptions du temps, de la mobilité et de la subjectivité.

La recherche adopte un paradigme interprétativiste et phénoménologique. Dix entretiens semi-directifs ont été menés entre 2023 et 2024 à Casablanca, Kélaa des Sraghna, Tanger ainsi qu'à distance, auprès de jeunes Marocains de 17 à 30 ans, complétés par des récits numériques. L'analyse thématique inductive et la triangulation ont dégagé quatre thèmes : motivations du départ ; expérience corporelle et psychique de la traversée ; difficulté du retour, produisant un « non-lieu existentiel » ; obsession de la mobilité et répétition des tentatives. Les résultats révèlent une temporalité suspendue, marquée par l'attente, l'échec et l'incertitude.

L'étude renouvelle la lecture du hrig en centrant l'analyse sur la subjectivité migrante et les inégalités d'accès à la mobilité. Elle invite à repenser l'accompagnement au retour et à reconnaître la « souffrance invisible ».

Mots clés : Hrig ; migration irrégulière ; jeunesse marocaine ; subjectivité ; temporalité suspendue ; retour ; réintégration ; phénoménologie ; frontières ; mobilité.

Abstract

This article examines *hrig*-the popular Moroccan term for irregular migration-as a paradoxical phenomenon: despite tighter European border controls, the externalization of migration policies, and the militarization of border spaces, the desire to leave persists among young Moroccans. Dominant security readings reduce *hrig* to fraud or risk, obscuring its existential, temporal, bodily, and subjective dimensions. The study aims to understand, through the narratives of those who experienced it, how *hrig* transforms perceptions of time, mobility, and subjectivity.

The research adopts an interpretivist and phenomenological qualitative paradigm. Ten semi-structured interviews were conducted between 2023 and 2024 in Casablanca, Kélaa des Sraghna, Tanger, and remotely with young Moroccans aged 17–30, complemented by digital narratives from podcasts, YouTube, and Facebook. Inductive thematic analysis and triangulation identified four themes: motivations for departure; the bodily and psychic experience of crossing; the difficulty of return, producing an “existential non-place”; and the obsession with mobility and repeated attempts. The findings reveal a suspended temporality marked by waiting, failure, and uncertainty. The study renews the reading of *hrig* by focusing on migrant subjectivity and unequal access to mobility. It calls for rethinking return support by integrating psychological, social, and identity dimensions, and for recognizing the “invisible suffering” of migrants. While not statistically generalizable, the findings offer transferability to other contexts of irregular migration.

Keywords: *Hrig*; irregular migration; Moroccan youth; subjectivity; suspended temporality; return; reintegration; phenomenology; borders; mobility.

Introduction

La migration marocaine contemporaine est empreinte d'un paradoxe fondateur : malgré le renforcement des contrôles aux frontières extérieures de l'UE, les politiques de refoulement, la militarisation des espaces frontaliers, l'externalisation croissante de la gestion des flux migratoires vers les pays tiers de transit, le désir de partir reste toujours prégnant et les pratiques du hrig persistent. Les recherches de Chadia Arab (2007) sur le hrague et de Caruso et Greco (2013) sur la migration marocaine en Italie en contexte de crise le soulignent : la pérennité du phénomène s'inscrit dans un durcissement des politiques migratoires euro-marocaines et dans l'externalisation des frontières. Les données institutionnelles font état de 78 685 tentatives de migration irrégulière vers l'Europe déjouées en 2024, soit une hausse de 4,6 % par rapport à l'année précédente (MAP, 2024). L'épisode de Fnideq, en septembre 2024, où plusieurs centaines de jeunes Marocains ont tenté collectivement de passer la frontière vers Ceuta (Le Monde, 2024), montre bien l'ampleur du phénomène. Aujourd'hui, le terme hrig, littéralement « brûler les frontières », ne renvoie plus seulement à une forme de migration irrégulière : comme l'analyse Wael Garnaoui (2022), il incarne une rupture existentielle, un acte de résistance face à un état d'immobilité sociale, vécu comme une situation intolérable. Les frontières, comme le théorise Michel Agier (2016), ne sont plus seulement des lignes physiques à franchir : elles deviennent des dispositifs producteurs d'une « violence par dispersion » internalisée dans les corps, les esprits et dans les récits, qui laisse sa marque dans les subjectivités et dans les trajectoires. C'est dans ce contexte que s'inscrit cette recherche, consacrée à l'analyse du hrig chez les jeunes Marocains, en portant une attention particulière aux dimensions subjectives, temporelles et corporelles de leur expérience migratoire.

Les interprétations dominantes du hrig - institutionnelles, sécuritaires ou économiques - ont du mal à rendre compte de sa dimension existentielle, temporelle et corporelle. Elles tendent souvent à raisonner en termes de calcul coûts-bénéfices ou de réponse à la pauvreté, mais ce n'est pas ce qui se joue. Comme le souligne Didier Fassin (2010), à propos de la « souffrance invisible » des migrants, cette réduction masque la pluralité des motifs, des affects et des rationalités qui structurent le hrig, et occulte la souffrance même de ceux qui le vivent. Abdelmalek Sayad (1999) a lui-même montré avec la « double absence » et la « souffrance de la condition migrante » que la migration n'est jamais uniquement un déplacement géographique, elle engage une épreuve subjective et existentielle qui ne se solde pas avec la concrétisation du retour. Anissa Maâ (2019) prolonge cette critique en analysant les programmes d'aide au retour comme des dispositifs de « signature de la déportation » qui occultent la part de contrainte qui est au cœur de la décision. Or,

les récits des jeunes Marocains qui ont tenté le hrig révèlent une expérience bien plus complexe, qui met en jeu le corps, la subjectivité et le rapport au temps ainsi que les inégalités structurelles d'accès à la mobilité. Ce n'est pas l'existence formelle d'alternatives qui est posée par l'approche par les capacités d'Amartya Sen, mais l'éventail réel des libertés d'agir effectivement accessibles aux jeunes Marocains.

C'est précisément à cette lacune de la littérature que nous tentons de remédier dans ce travail, et ce en mettant au premier plan la question de la subjectivité migrante, de l'expérience d'une temporalité suspendue, du corps comme lieu d'inscription des violences et des inégalités structurelles d'accès à la mobilité, dans un faisceau d'articulations qui prolonge les travaux d'Arab (2007), de Garnaoui (2022), d'Agier (2016), de Fassin (2010), de Das (2007) et de Sayad (1999), en les articulant plutôt qu'en les mobilisant séparément. Au lieu d'envisager le hrig comme une variable à mesurer ou à expliquer, la recherche s'attache à comprendre comment les jeunes Marocains décrivent, racontent et donnent sens à leur expérience du hrig dans une visée qualitative et interprétative qui prend en compte la singularité des trajectoires tout en cherchant à en pointer les régularités structurelles. Ce faisant, inscrite dans la tradition de la sociologie compréhensive et de l'anthropologie de la frontière, cette posture récuse la réduction du hrig à une variable parmi d'autres et accorde une place centrale à la façon dont les migrants eux-mêmes racontent et donnent sens à leur parcours.

La question centrale qui guide cette recherche, formulée de manière ouverte, est la suivante :

Comment le hrig, comme expérience migratoire totale, transforme-t-il les perceptions du temps, de la mobilité et de la subjectivité chez les jeunes Marocains, entre départ, traversée, échec et retour ?

Cette question centrale se traduit en quatre sous-questions ouvertes, qui structurent l'analyse :

- (1) Comment les jeunes Marocains expriment-ils et donnent-ils sens à leur désir de hrig ? Quelles significations attribuent-ils au départ, et comment articulent-ils les motifs économiques, existentiels et symboliques de leur projet migratoire ?
- (2) Comment est vécue et narrée l'expérience physique et psychique de la traversée ? Quelles marques laisse-t-elle dans les corps, dans les esprits, et dans les récits, et quelle place occupe-t-elle dans le rapport au temps du migrant ?
- (3) Comment, en cas d'échec, le retour est-il vécu et quelle place occupe-t-il dans les trajectoires biographiques ? Comment s'articulent la honte, la stigmatisation, la souffrance psychique et la tentative de reconstruction ?

- (4) Comment la reprise des tentatives et l'obsession de la mobilité se manifestent-elles dans les récits ? Que signifie pour les migrants la reprise du projet migratoire face à l'échec et au traumatisme que celui-ci a causé ?

L'objectif principal de cette recherche est de comprendre comment l'expérience du hrig transforme le rapport que les jeunes Marocains entretiennent avec le temps, l'identité et l'avenir, en analysant les dimensions physiques, psychiques, symboliques et politiques de leurs trajectoires migratoires, depuis le départ jusqu'au retour.

L'intérêt de cette recherche s'inscrit dans le champ scientifique, social et politique. Sur le plan scientifique, il permet de combler un angle mort de la littérature sur la migration irrégulière marocaine, en raison du caractère encore épars des données sur l'expérience subjective du hrig et du nombre limité d'approches empiriques riches et nuancées. Sur le plan social, l'objectif est de rendre visibles des trajectoires et des souffrances invisibilisées par les catégories institutionnelles. Sur le plan politique, il questionne les effets des politiques migratoires euro-marocaines et la nécessité de repenser les dispositifs d'accompagnement au retour. La nécessité de dépasser les stéréotypes réducteurs sur le hrig, entre l'image du fraudeur et celle de la victime, est à la fois une question de connaissance et une question de dignité.

La démarche adoptée est qualitative, compréhensive et interprétative. Elle repose sur l'écoute prolongée des récits des migrants, dans une logique phénoménologique visant à restituer l'expérience vécue telle qu'elle est racontée par les « sujets » de l'expérience ; elle se distingue des approches positivistes qui expliquent le hrig par des facteurs extérieurs et privilégie une compréhension interne des significations, des affects et des rationalités qui déterminent l'expérience migratoire. Cette posture interprétative implique également une réflexivité de la part du chercheur, qui situe sa propre inscription dans le contexte marocain et migratoire, explicite les présupposés qui guident son écoute, son analyse.

Afin de répondre à la problématique centrale et d'atteindre les objectifs de cette recherche, l'article est structuré en six sections, suivant une progression qui articule les fondements théoriques, la démarche méthodologique, l'analyse des résultats et leur discussion. Après cette introduction, la Section 2 reprend les éléments de contexte théorique et conceptuel en présentant les notions clés, la synthèse de la littérature, les tensions et angles morts qui permettent de guider l'analyse. La Section 3 présente la méthodologie qualitative en explicitant le devis, la collecte et l'analyse des données, puis les critères de rigueur et les questions éthiques. La Section 4 restitue les résultats en

quatre thèmes. La Section 5 discute des résultats en les mettant en relation avec la littérature et les implications théoriques et pratiques. Enfin, la Section 6 présente la conclusion.

1. Fondements théoriques et conceptuels

Cette recherche repose, dans son fondement conceptuel, sur plusieurs notions clés, présentées comme des concepts sensibilisants afin d'éviter un cadre explicatif trop rigide. Au cœur de cette réflexion, le hrig, au sens de « brûler les frontières », désigne le franchissement irrégulier des frontières, accompagné d'une expérience subjective (Arab, 2007 ; Garnaoui, 2022). Afin d'en saisir les temporalités sociales et existentielles, essentielles à sa compréhension, nous avons mobilisé les notions de temporalité migratoire, de mobilité, de retour et de condition migrante. Par ailleurs, d'autres concepts issus de la littérature complètent cet ensemble : la mobilité contrariée, la violence invisible (Fassin, 2010), la violence par dispersion (Agier, 2016), la schize corporelle (Garnaoui, 2022), la double absence et la souffrance de la condition migrante (Sayad, 1999), la fatigue sociale (Arab, 2007), les libertés et capacités restreintes (Sen, 2000), ainsi que le non-lieu existentiel.

Notre revue de la littérature montre effectivement que les difficultés économiques du pays d'origine ne suffisent pas à elles seules à expliquer le phénomène du hrig, même si elles constituent l'un des facteurs alimentant le départ irrégulier. À cet égard, Arab (2007) met en avant l'épuisement social, le sentiment d'enfermement et l'absence de perspectives d'avenir comme autant d'éléments qui peuvent alimenter le désir d'émigrer. Dans le même sens, Garnaoui (2022) souligne la quête de dignité et de reconnaissance, qu'il analyse à travers la notion de « schize corporelle », selon laquelle le corps devient à la fois un espace de passage et un lieu de souffrance. Quant à lui, Agier (2016) voit dans la frontière un dispositif qui produit une « violence par dispersion », diffuse et cumulative, qui s'inscrit durablement dans les corps et les trajectoires. Fassin (2010) quant à lui souligne les formes de « souffrance invisible » produites par les rapports de domination et rarement reconnues par les dispositifs institutionnels. Das (2007) montre que la souffrance extrême s'encastre dans les corps, modifiant la perception du temps et du monde social. Sayad (1999) quant à lui, éclaire la condition migrante à travers les notions de double absence et de souffrance migratoire, susceptibles de se prolonger bien au-delà du retour. Enfin, ces approches sont complétées par les travaux de Maâ (2019) sur les programmes d'aide au retour, de Sen (2000) sur les capacités, de Caruso et Greco (2013) sur les dynamiques migratoires marocaines dans un contexte de crise économique, ainsi que par les rapports de l'ONDH (2023), de l'OIM (2022-2023) et du Parlement européen (2023) qui éclairent les dimensions politiques, économiques et structurelles des migrations marocaines.

Néanmoins, la littérature sur le hrig demeure marquée par d'importantes tensions. Ici les approches sécuritaires s'opposent souvent aux lectures attachées à l'expérience vécue des migrants ; là les relations entre la capacité d'agir et les contraintes structurelles continuent d'alimenter les débats, en particulier dans les travaux convoquant la notion de capacités (Sen, 2000). Par ailleurs, les dimensions corporelles et temporelles du hrig restent encore peu explorées (Agier, 2016 ; Garnaoui, 2022). Dans ce contexte, le cadre théorique retenu articule ces différents apports afin d'analyser le hrig comme un processus englobant le départ, le passage, le retour ainsi que la répétition des tentatives.

Conformément à l'orientation qualitative de cette recherche, il ne s'agit pas de tester des hypothèses, mais de s'appuyer sur des propositions de sensibilisation issues de la littérature. Tout d'abord, le hrig peut être interprété comme une réponse existentielle à une immobilité sociale subie (Arab, 2007 ; Sen, 2000). Il se déroule ensuite dans une temporalité suspendue, marquée par l'attente, l'incertitude, la rupture et la répétition. (Das, 2007 ; Garnaoui, 2022). En troisième lieu, le retour ne met pas fin à l'expérience migratoire. Au contraire, **il est susceptible d'accentuer la souffrance** et d'entretenir le sentiment de double absence vis-à-vis à la fois du pays d'accueil et du pays d'origine (Sayad, 1999, 2016 ; Maâ, 2019). Enfin, la répétition des tentatives s'entend comme une résistance à l'enfermement et aux restrictions de mobilité (Agier, 2016 ; Sen, 2000). Ces propositions constituent des balises interprétatives participant à l'analyse des récits recueillis.

2. Méthodologie qualitative

La présente étude privilégie une démarche de nature qualitative, interprétative et phénoménologique, et vise à explorer comment les jeunes Marocains interrogés vivent, racontent et donnent sens à l'expérience du hrig. Ancrée dans une perspective interprétative, elle se focalise en effet non sur l'explication par la mesure de facteurs externes, mais sur l'étude des récits narratifs et des expériences vécues. Par ailleurs, le fait que la chercheuse soit immergée dans le contexte socioculturel marocain facilite l'accès au terrain, mais cela fait aussi l'objet d'un travail réflexif constant pour éviter les biais générés par cette proximité.

À ce titre, le cadre méthodologique combine une démarche phénoménologique, au cœur de l'expérience vécue, et une démarche narrative, selon le souci d'identifier comment les migrants parviennent à donner sens à leur trajectoire à partir de leurs récits. Cette articulation a ainsi l'avantage de permettre de rendre compte de la singularité des parcours tout en révélant des régularités interprétatives.

La collecte des données s'est effectuée à travers dix entretiens semi-directifs, auprès de jeunes Marocains, âgés de 17 à 30 ans, ayant projeté, tenté ou effectué un hrig. Sélectionnés selon un échantillonnage intentionnel, les participants présentent une variété de configurations sociales, scolaires et professionnelles. Les entretiens d'une durée moyenne d'une heure trente, sont structurés autour de quatre thèmes : les motivations au départ, l'expérience de la traversée, les difficultés au retour, l'obsession pour la mobilité. Par ailleurs, et en vue d'enrichir et de trianguler les données, des récits issus de podcasts et de réseaux sociaux ont aussi fait l'objet d'une analyse. Concernant l'analyse des données, la méthodologie thématique inductive à partir d'un codage des entretiens effectué manuellement a permis d'identifier quatre thèmes principaux correspondant aux axes du guide d'entretien. En outre, le croisement des récits avec le contenu numérique a mis en relief, à la fois des convergences et des singularités dans la représentation du hrig.

En matière de rigueur scientifique, le recours aux critères de Lincoln et Guba (1985) est primordial. La crédibilité est garantie par la triangulation des sources et la confrontation à la littérature, la transférabilité s'appuie sur la description du contexte et des participants, la fiabilité sur la transparence du processus analytique et la confirmabilité sur une posture réflexive explicite de la chercheuse.

D'un point de vue éthique, chaque participant a donné un consentement libre et éclairé avant chaque entretien, et avait la possibilité d'interrompre sa participation à tout moment durant la recherche. Par ailleurs, l'anonymat a été garanti par l'attribution de pseudonymes et par la transformation de certains détails biographiques ou géographiques lorsque cela était jugé nécessaire.

En définitive, cette démarche méthodologique aide à comprendre la complexité de l'expérience migratoire, à comprendre des significations attribuées au hrig, et à appréhender les dynamiques sociales, subjectives et symboliques traversant les trajectoires des jeunes migrants marocains.

3. Résultats

Les résultats de la recherche sont présentés en fonction des quatre thèmes majeurs identifiés lors de l'analyse, sans développer la discussion théorique qui sera présentée dans la Section 5. Selon chacun des thèmes, les principaux constats empiriques issus des entretiens et des sources numériques, sont présentés en articulant les verbatim des personnes interrogées et les données institutionnelles. La restitution vise à donner du sens aux résultats, sans aucune prétention de généralisation statistique : on parlera de transfert ou de résonance contextuelle pour désigner la portée des résultats au-delà du corpus du terrain étudié.

3.1. Motivations du départ : enfermement, fatigue sociale et quête de reconnaissance

Les entretiens effectués révèlent un fort sentiment d'enfermement chez les jeunes Marocains interrogés. Ce n'est pas seulement l'absence d'opportunités économiques qui nourrit le désir de départ, mais aussi un sentiment de rupture généralisée de confiance dans la possibilité d'un avenir au sein de sa société d'origine. Les profils rencontrés dans cette étude, loin de l'image classique de ces migrants ruraux peu éduqués, sont d'une grande variété, allant de jeunes d'origine urbaine ou scolarisés jusqu'à des professionnels déjà insérés dans une vie sociale stable. Et pourtant, la volonté de partir demeure même en dépit de cette insertion sociale, ce qui laisse entendre que les motifs de départ doivent excéder la pauvreté économique.

« Ici, même si tu fais des études, tu sais que tu vas rester à tourner en rond. À un moment, tu n'as plus de choix, tu dois tenter. » (Hicham, 24 ans, Casablanca)

Ce témoignage illustre la « fatigue sociale » que Chadia Arab évoque (2007), et qui se traduit par l'absence de mobilité sociale, en suggérant une nécessité de rupture « brutale », du départ non pour réussir mais pour exister. Yassine, 21 ans, de Tanger, renchérit :

« Partir, c'est pour retrouver une place, un avenir. Ici, il n'y a pas de place pour nous. » (Yassine, 21 ans, Tanger)

Le motif de la « place » revient de manière récurrente dans les récits. Même pour les personnes diplômées et déjà insérées dans le monde du travail, les blocages qu'imposent les politiques de visas européens rendent la migration régulière tellement difficile qu'elle semble inaccessible. La difficulté d'obtention d'un visa pour les personnes diplômées renforce l'idée que seule reste la voie du passage irrégulier. La recherche d'une « place » renvoie aussi à l'idée développée par Michel Agier (2016) selon laquelle l'expérience migratoire est aussi une recherche de reconnaissance : être visible, être l'acteur de son propre destin, à distance d'un monde local qui invisibilise.

Dans ce cadre, la mise en place de dispositifs d'externalisation des frontières européennes (accords UE-Maroc, missions Frontex) contribue à produire une certaine « claustration sociale » ressentie dès le Maroc. Illustration avec Mohammed, 26 ans :

« Les frontières sont partout maintenant. Même quand tu es au Maroc, tu sens que tu es déjà bloqué. » (Mohammed, 26 ans)

Cette opinion est nourrie par l'idéologie dominante d'une migration réussie largement véhiculée aussi bien par le biais des réseaux sociaux que par les récits diasporiques. L'expérience migratoire ne serait pas réductible à une amélioration matérielle : elle serait perçue comme une conquête existentielle d'une reconnaissance sociale que l'on peut obtenir loin de son pays d'origine. Le

mythe du « Marocain à l'étranger » s'est donc implanté durablement dans la culture marocaine : l'image d'un retour triomphal au pays au volant d'une belle voiture, prêt à aider économiquement sa famille et à se vanter de sa bonne fortune. Alors que les modalités de départ qu'elles soient maritimes, terrestres ou par la fraude de visas – sont déjà abondamment étudiées dans la littérature migratoire, leur mise en œuvre semble demeurer largement inchangée. Ce qui évolue à ce jour est d'une part l'ampleur accrue du désir migratoire, tout comme l'utilisation massifiée des réseaux sociaux, nouveau carrefour de circulation des récits mais aussi de l'organisation concrète du départ. Un fait d'actualité apporte tout son poids à ce phénomène : le 15 septembre 2024, plusieurs centaines de jeunes Marocains se rassemblent à Fnideq, près de Ceuta, à l'appel relayé par Facebook, pour tenter de franchir collectivement la frontière maritime vers l'Espagne (Le Monde, 16 septembre 2024). Ce fait social montre à quel point les réseaux sociaux sont devenus un vecteur central dans la formulation du désir d'émigrer et les pratiques de l'exil clandestin contemporain. Tous, dans leur récit, évoquent, la connaissance de personnes mortes en mer ou n'ayant pas survécu à la traversée. Mais, pour beaucoup, le risque du départ mérite d'être pris, aussi faibles que soient les chances de réussite.

La notion de « choix » est ici tout relative : les motivations sont multiples, souvent enchevêtrées entre nécessité économique, recherche de dignité, pressions sociales, injonctions symboliques. Cette réflexion rejoignant les travaux d'Amartya Sen sur les libertés réelles et les capacités : quand les opportunités effectives sont bloquées, le risque migratoire devient le seul espace possible d'exercice de la liberté et de l'autonomie. Il convient également de rappeler qu'en dépit d'un développement rapide et de la volonté du Maroc d'être un acteur régional face à l'Europe, de nombreux jeunes continuent à se sentir exclus et vivent une souffrance sociale. Selon un communiqué du Ministère de l'intérieur marocain diffusé par l'agence officielle MAP en février 2024, 78 685 tentatives de migration irrégulière vers l'Europe auraient été déjouées (soit 4,6 % de plus qu'en 2023). Ce chiffre suggère que, en dépit des tentatives de régulation des flux, et des efforts du pays pour atteindre un développement de qualité, la question du hrig demeure prégnante chez les jeunes Marocains. Au total, le hrig ressemble moins à une démarche individuelle qu'à une réponse collective au système d'enfermement dans lequel il convient d'inclure les politiques migratoires, économiques, politiques et symboliques en Europe.

3.2. Expérience corporelle et psychique de la traversée : peur, dissociation et schize corporelle

La traversée, racontée par les jeunes interviewés, apparaît très difficile tant physiquement que mentalement. Si chacun a subi des parcours très différents, plusieurs éléments communs apparaissent dans les récits : peur, froid, douleur, perte des repères. Certains parlent de conditions extrêmes du trajet en mer :

« J'avais si froid que je ne sentais plus mes jambes... On ne pouvait même plus parler entre nous. » (Anouar, 22 ans)

Ce sentiment de privation du corps est une sensation de perte de contrôle sur celui-ci, une forme de violence impersonnelle, cachée mais qui a un impact profond. Pour Wael Garnaoui (2022), il s'agit d'une « dissociation corporelle » où le corps devient tantôt un outil de traversée, tantôt un lieu de souffrance. D'autres soulignent qu'il ne s'agit pas seulement d'angoisse, mais d'une angoisse exacerbée par la peur de mourir avant d'atteindre la terre ferme :

« Avant de monter dans le bateau, j'ai vu des gens prendre des calmants pour ne pas paniquer. Moi-même j'avais peur de tomber dans l'eau et de disparaître. » (Khalid, 25 ans)

Cette peur de mourir en mer entraîne des mécanismes de dissociation psychique : certains jeunes disent avoir perdu le souvenir précis de la traversée, comme si leur corps avait été « mis en pause » afin de survivre à l'épreuve, qu'un autre jeune, Hamza, 23 ans, résume ainsi :

« Après, même si tu arrives, ton corps garde tout. Chaque fois que je vois la mer, j'ai mal au ventre. » (Hamza, 23 ans)

Ces récits attestent que le hrig est une véritable traversée psychique. Dans les témoignages, parfois, la souffrance physique est secondaire, le temps devient relatif : des heures et des jours passent sans que les migrants aient réellement conscience de ce qu'ils subissent. Ils doivent faire face à la peur, à l'incertitude, à la douleur, et même à l'indifférence des autres migrants ou des passeurs. Les blessures physiques, souvent citées (côtes fêlées, plaies, hypothermies, infections), sont autant de blessures visibles. Mais les blessures psychiques, plus invisibles, persistent longtemps après l'échec ou même après le passage réussi.

Pour Michel Agier (2016), le contrôle des frontières produit une « violence par dispersion » c'est-à-dire une violence non spectaculaire mais dispersée dans les corps, dans les esprits, dans le récit des personnes qui tentent de passer. Wael Garnaoui (2022) ajoute que ces marques corporelles et psychiques sont les traces d'un extrême vécu, qui habite durablement le corps après la tentative migratoire. À cet apport, la réflexion de Didier Fassin (2010) peut cependant utilement s'ajouter :

la « souffrance invisible » que les migrants portent dans leur corps et leur esprit résulte d'une violence sociale que les sociétés d'accueil connaissent mal. Veena Das (2007) montre que la souffrance extrême s'ancre dans le corps et modifie la perception de soi et du monde. Abdelmalek Sayad (1999, 2016) souligne que la migration est toujours l'épreuve de la souffrance de la condition migrante, malgré les succès du passage, car elle laisse une double absence : absent du pays d'origine et mal intégré dans le pays d'arrivée; d'où le fait que la traversée illégale se fait parfois dans une telle souffrance qu'elle est vécue, pour beaucoup, comme une rupture traumatique entre un avant et un après : le corps se contracte, l'esprit vacille, et même ceux qui parviennent à arriver en Europe gardent vivantes les traces de l'expérience du hrig dans les profondeurs de leur conscience, de leur corps, de leur vie quotidienne.

3.3. Difficulté du retour : honte, double absence et non-lieu existentiel

Dans le projet initial, il était question de partir pour ne pas revenir, pour trouver une place ailleurs, or le hrig étant un échec, il devient, pour les jeunes migrants de retour, la confrontation à une dure réalité : rentrer au pays, souvent de manière imprévue, est éprouvant. Les entretiens laissent entendre que ce retour s'accompagne d'un très fort sentiment de honte, d'échec personnel et social, et que la réinsertion y est d'une très grande difficulté. La violence symbolique des regards des autres est rapportée par plusieurs jeunes :

« Quand je suis revenu, les gens me regardaient comme un raté. On ne me posait pas de questions, mais je sentais tout dans leurs yeux. » (Youssef, 27 ans)

D'autres soulignent l'humiliation ressentie face à la famille, qui avait mis beaucoup d'espoir dans leur départ :

« Mon père me disait : « Alors, tu es revenu avec les mains vides ? » C'était pire que tout. » (Omar, 24 ans)

Ces témoignages illustrent la « double peine » à laquelle fait référence Abdelmalek Sayad (1999, 2016) : ne pas avoir retrouvé sa place dans son pays d'origine, mais ne pas l'avoir retrouvée ailleurs. Sur le plan psychologique, beaucoup de jeunes disent souffrir de perte de confiance, de dépression, voire d'isolement social après leur retour :

« Je ne sortais plus de chez moi. J'avais honte. J'avais l'impression d'être mort à l'intérieur. » (Adil, 22 ans)

Tout comme le départ clandestin a constitué un effort, le retour après un échec est un investissement dans un espace de souffrance. L'échec du passage ne gomme pas le trauma mais exacerbe le traumatisme, car le retour se déroule dans la douleur d'une immobilité subie qui constitue un échec

de l'existence (Garnaoui, 2022). Selon l'Observatoire national du développement humain (ONDH, 2023), de plus en plus de jeunes Marocains tentant le hrig et rentrant chez eux se heurtent à un retour difficile, marqué par des troubles de santé mentale, le chômage prolongé et l'exclusion sociale.

D'après le Parlement européen (2023), seulement 21 % des ordres de retour émis par les États de l'Union européenne sont réalisés. Parmi les cinq nationalités qui sont particulièrement visées par les procédures de retour, des ressortissants marocains sont concernés. Cette constance dans le retour des ressortissants marocains montre à la fois l'ampleur du phénomène migratoire irrégulier marocain et la difficulté, pour un nombre important de jeunes, d'obtenir une stabilité administrative en Europe, créant une boucle entre départ, échec et retour forcé. Cette réalité met en exergue que, malgré l'échec du projet migratoire, les migrants se retrouvent souvent dans une position d'incertitude prolongée avec des perspectives obscurcies, aussi bien au Maroc qu'en Europe. Didier Fassin (2010) indique que la souffrance de ces jeunes, en période de désillusions, ne devient pas toujours perceptible ou visible sur le registre de la parole voire de l'affect ; elle est souvent une souffrance invisible, réduite à un échec personnel, alors que produit d'une violence sociale structurelle, elle devrait effectivement faire question.

Néanmoins, le hrig ne s'arrête pas avec la traversée ou avec l'échec du passage : il continue d'habiter les corps, de marquer les trajectoires et de peser sur les possibles futurs. Le retour est un espace suspendu, entre le rêve brisé, la perte d'identité et l'incertitude quant à l'avenir. Ce qui donne lieu à la circonstance où l'on éprouve le sentiment d'être suspendu, ni vraiment réintégré ni véritablement parti : un « non-lieu existentiel », dans lequel les jeunes reviennent sans jamais vraiment se sentir « rentrés ». Le retour ne supprime pas l'expérience migratoire : il s'agit d'un prolongement sous une autre forme plus silencieuse mais tout aussi pesante. Les difficultés d'insertion des migrants marocains de retour sont également corroborées par plusieurs rapports de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM, 2022-2023). Ces travaux insistent en particulier sur l'idée que beaucoup de migrants, souvent soutenus par les dispositifs d'aide à leur réinsertion sociale et économique, sont frappés par le poids des séquelles physiques et psychologiques, par le manque de reconnaissance de leur parcours. Selon les rapports de l'OIM, au-delà des obstacles matériels, beaucoup de migrants de retour disent ressentir un sentiment d'être socialement inutile : leur parcours migratoire, plutôt que d'être mis en valeur, devient un stigmate par défaut, invisible, entravant leur capacité d'intégration. Une telle réalité est ni plus ni moins ce qui amène à reformuler les politiques d'accompagnement au retour d'abord en termes économiques

mais aussi en termes de reconnaissance symbolique et psychologique, d'où la nécessité de comprendre le hrig non seulement en le redéfinissant mais aussi à partir d'une très large compréhension de la migration, qui excède largement celle du passage de la frontière.

3.4. Obsession de la mobilité et répétition des tentatives : la mobilité comme dernier espace possible

Au-delà des blessures, au-delà de la souffrance qu'ils ont endurée, bon nombre des jeunes interrogés expriment un désir irrépressible de repartir. Saïd, 25 ans, originaire de Nador, explique: *« J'ai tout perdu la première fois, mais je ne peux pas rester ici. Je préfère tenter encore, même si je sais que c'est dangereux. » (Saïd, 25 ans, Nador)*

Ce récit témoigne avec force de l'immensité du désespoir de nombreux jeunes Marocains. La persistance à se lancer dans le hrig, même après un échec, ne traduit pas une irrationalité individuelle, mais une dynamique collective de résistance à un immobilisme subi. Pour beaucoup, l'échec du premier passage ne signifie pas l'abandon, mais renforce le projet migratoire : la mobilité, aussi risquée soit-elle, demeure le dernier espace possible face à l'absence de perspectives dans le pays d'origine. La répétition des échecs, émaillée de ruptures et de traumatismes physiques et psychiques, témoigne de la façon dont l'expérience de la migration clandestine est vécue comme une quête existentielle pour la reconnaissance, la dignité et la construction d'un avenir. Même lorsque le souhait d'ailleurs se heurte à des échecs successifs, il continue de structurer les trajectoires, dans un rapport au temps marqué par l'urgence, l'incertitude et le faible espoir d'une reconnaissance. Cette préoccupation de la mobilité ne relève pas d'un rejet de l'enracinement, mais d'une impossibilité de s'enraciner dans une situation considérée comme hostile à toute projection dans le futur. La mobilité devient une manière d'exercer son agency dans une situation où les capacités effectives du migrant sont largement altérées par les contraintes structurelles.

4. Discussion

4.1. Interprétation des résultats à la lumière des questions de recherche

Cette recherche fournit des éléments de réponse aux quatre sous-questions posées au début et permet de discuter des propositions de sens formulées dans le cadre théorique. Pour ce qui est de la première sous-question : comment les jeunes Marocains décrivent et donnent sens à leur désir de hrig?, les récits recueillis montrent que le hrig n'est pas à réduire à la migration irrégulière, mais est une réaction existentielle à une immobilité sociale subie. Cette confirmation prolonge les analyses d'Arab (2007) sur la fatigue sociale et de Garnaoui (2022) sur le désir d'Occident, tout en leur apportant la précision de la restitution fine des subjectivités migrantes. Le hrig apparaît ainsi

comme une quête de reconnaissance et de dignité, dans laquelle le départ est moins un moyen qu'une fin en soi : partir pour exister, partir pour devenir visible et se montrer, partir pour retrouver une « place ».

À propos de la deuxième sous-question - comment l'expérience corporelle et psychique de la traversée est-elle vécue et racontée ? - les récits montrent une temporalité suspendue, marquée par l'attente, l'échec, la répétition et l'incertitude. Cette corroboration fait écho aux réflexions d'Agier (2016) sur la violence de la dispersion ou de Das (2007) sur l'inscription corporelle de la souffrance. Le corps du migrant se veut à la fois moyen de passage et site de souffrance, dans une « schize corporelle » (Garnaoui, 2022) qui laisse des traces indélébiles. Le temps du hrig est contraint : il est fait d'attente, de rupture, de répétition, il redéfinit durablement la temporalité du migrant.

Quant à la troisième sous-question – comment le retour, en cas d'échec, est-il vécu et réintégré dans les trajectoires biographiques ? –, les récits montrent que le retour, loin de constituer la conclusion du projet migratoire, prolonge la souffrance et produit un « non-lieu existentiel » (Sayad, 2016) où le migrant n'est pas complètement rentré et pas complètement parti. Cette confirmation réinvestit les analyses de Sayad (2016) au sujet de la « double absence » et de Maâ (2019) au sujet des programmes d'aide au retour. Le retour est vécu comme une épreuve spécifique, associée à la honte, à l'humiliation familiale et à l'isolement social, qui illustre bien les ambivalences du projet migratoire.

S'agissant de la quatrième sous-question - comment la répétition des tentatives et l'obsession de la mobilité se manifestent-elles dans les récits ? - le récit de Saïd et l'analyse du rôle des réseaux sociaux dans l'organisation collective des tentatives (Fnideq, 2024) montrent que la répétition traduit une dynamique collective de résistance à l'enfermement. La répétition n'a rien d'une irrationalité individuelle mais constitue une forme d'agency déployée dans un contexte de restriction des libertés effectives. Comme le montre aussi Sen avec les capacités, la mobilité apparaît comme le dernier espace d'autonomie possible, dans un contexte de fermeture des voies alternatives.

4.2. Comparaison avec les travaux antérieurs

Ce qu'apporte cette recherche par rapport aux précédents travaux, c'est l'expérience de la subjectivité migrante, de la temporalité, et du corps. Les travaux d'Arab (2007) et de Garnaoui (2022), qui mettent en exergue l'expérience existentielle du hrig, sont ici prolongés par l'analyse des récits recueillis. Les analyses d'Agier (2016) sur la violence de la dispersion et de Fassin (2010)

sur l'invisibilité de la souffrance s'appuient, dans les témoignages, sur une illustration concrète de leur pertinence. Les réflexions de Sayad (2016) concernant la double absence et celles de Maâ (2019) concernant les aides au retour rendent compte de cette difficulté du retour, qu'il s'agit ici de prolonger en proposant la notion de « non-lieu existentiel » pour rendre compte de la spécificité de l'expérience de retour après hrig.

L'apport propre de cette recherche consiste à articuler, dans une analyse intégrée du hrig comme expérience migratoire totale, les différentes facettes identifiées. Alors que les travaux dans ce domaine ont souvent fait le choix d'analyses dissociées des dimensions économiques, politiques, psychiques et symboliques de la migration irrégulière, cette recherche propose d'en saisir la tension depuis la manière dont les jeunes Marocains expérimentent, perçoivent et racontent leur propre expérience. L'approche capabiliste de Sen, qui est empruntée pour appréhender la restriction des libertés effectives, ouvre un champ conceptuel approprié pour sortir de l'opposition conventionnelle entre le volontaire et le forcé. Le hrig peut y être saisi comme une forme d'agency contrainte. Les rapports institutionnels de l'ONDH (2023), du Parlement européen (2023) ou de l'OIM (2022-2023) fournissent un cadre quantitatif qui contextualise la question, mais ne parviennent pas à saisir la dimension subjective qui est au cœur de cette recherche.

4.3. Implications théoriques et pratiques

D'un point de vue théorique, les résultats engagent à penser le hrig comme une migration irrégulière mais tout autant comme le signe d'inégalités d'accès à la mobilité, à la dignité, aux perspectives d'avenir. Ainsi, ils plaident pour un traitement de la subjectivité migrante, de la temporalité de l'attente, des effets corporels de la violence, qui dépasse l'opposition entre migration libre et contrainte.

Dans la pratique, les résultats montrent l'urgence d'asseoir les dispositifs d'accompagnement au retour sur des dimensions psychologiques, sociales et identitaires de la réinsertion, ainsi que la nécessité d'évaluer la réinsertion à l'aide d'indicateurs plus individualisés et dans la durée, allant au-delà des seuls objectifs de rentabilité économique. Plus largement, ils interrogent les politiques migratoires visant à contrôler les frontières, tout en affirmant qu'une réponse pérenne au hrig repose sur une prise en compte des causes structurelles des difficultés d'insertion sociale des jeunes Marocains.

4.4. Limites de l'étude et réflexion sur la transférabilité

Bien que cette recherche ait permis d'éclairer en profondeur l'expérience du hrig, elle comporte certaines limites. D'abord, la taille réduite de l'échantillon et les difficultés d'accès à une

population souvent marquée par la stigmatisation limitent la diversité des profils étudiés et interdisent toute généralisation statistique ; or, la méthode qualitative privilégie la volonté de comprendre en profondeur les expériences vécues. Ensuite, le caractère situé de cette enquête, à la croisée des cultures de la chercheuse et de la communauté recherchée, facilite l'accès au terrain, mais nécessite aussi une vigilance réflexive. Par ailleurs, l'usage de sources numériques soulève des enjeux de véracité et de représentativité, partiellement compensés par la triangulation mise en œuvre, qui ne couvre toutefois pas tous les aspects de la question. En outre, les résultats de l'étude ne peuvent pas être transposés au-delà d'un moment donné des trajectoires migratoires ; d'autres recherches longitudinales seraient pourtant souhaitables pour suivre leur évolution dans le temps. Ceci dit, ces limites sont en partie compensées par la restitution détaillée du contexte, des participants et des conditions de l'enquête.

4.5. Pistes pour des recherches futures

À la lumière des résultats obtenus, plusieurs pistes de recherche sont à explorer. D'une part, l'organisation de recherches longitudinales et comparatives permettrait de mieux saisir l'évolution des parcours de hrig et les variations de ces parcours selon les contextes régionaux ou nationaux. D'autre part, des travaux autour des questions de genre, de santé mentale ou d'effets psychologiques de la migration viendraient enrichir l'analyse des expériences vécues. Par ailleurs, l'analyse du rôle que jouent les réseaux sociaux dans la diffusion des récits migratoires viendrait éclairer les évolutions des représentations du hrig. Enfin, l'évaluation des politiques et dispositifs d'accompagnement au retour pourrait permettre d'évaluer leur effet réel sur les trajectoires migratoires afin de mieux orienter d'éventuelles réformes.

5. Conclusion

La présente recherche qualitative vise à comprendre les modifications dans les perceptions du temps, de la mobilité et de la subjectivité des jeunes Marocains en situation de hrig (expérience migratoire totale) entre départ, traversée, échec et retour, à partir d'une analyse des dix entretiens semi-directifs codés et des sources numériques mobilisées. De cette analyse émergent quatre thèmes principaux structurants de l'expérience de hrig : les motivations du départ, marquées par l'enfermement et la quête de reconnaissance ; l'expérience corporelle et psychique d'une traversée vécue sous le poids de la peur et de la dissociation ; la difficulté du retour, produisant un « non-lieu existentiel » ; enfin le motif obsédant de la mobilité se traduit par la répétition des tentatives.

Les principaux enseignements des récits des acteurs montrent que le hrig ne peut être réduit à une simple tentative de passage illégal de la frontière. C'est un phénomène complexe, physique, psychique et symbolique, qui s'inscrit dans une temporalité suspendue, marquée par l'attente, la rupture et l'incertitude. Le départ clandestin n'est pas nécessairement qu'un choix résolu face à une situation de pauvreté économique, mais plutôt symptôme d'un étouffement social, d'un désir d'échapper à sa condition et de construire un parcours autonome reconnu. L'expérience du hrig laisse des traces durables, qu'il s'agisse de blessures physiques, de traumatismes psychiques ou de sentiments d'exclusion prolongés, qui persistent souvent même après le retour au pays d'origine. Loin de représenter une fin, ce retour prolonge fréquemment la souffrance vécue durant le parcours migratoire en accentuant les difficultés de réintégration sociale et personnelle et en produisant un « non-lieu existentiel » où le migrant n'est ni véritablement rentré ni véritablement parti. Dans ce contexte, les postures identitaires oscillant entre assignation et refus de l'assignation, ainsi que la répétition des tentatives migratoires malgré les traumatismes subis, traduisent une dynamique collective de résistance face à l'enfermement, dans laquelle la mobilité apparaît comme le dernier espace possible d'agency.

Dans les résultats, les quatre propositions sensibilisantes du cadre théorique trouvent confirmation, tout en étant enrichies et nuancées. Le hrig apparaît bien comme réponse existentielle à une contrainte sociale d'immobilité ; l'expérience du hrig produit bien une suspension du temps ; le retour prolonge bien la douleur et produit un « non-lieu existentiel » ; la répétition constitue bien une dynamique collective de résistance. Toutefois, ces confirmations ne mettent pas un terme à la réflexion, mais ouvrent des questions plus profondes sur l'agency migrante, la pluralité des formes de contrainte, la dimension processuelle de la souffrance migratoire.

Les enjeux théoriques de cette recherche commandent de complexifier la catégorie juridique du « retour volontaire » et d'identifier la pluralité des formes de compulsion qui structurent la décision de quitter et de revenir. Les enjeux pratiques portent sur la reconfiguration des politiques d'accompagnement, qui doivent repenser le retour en tenant compte des dimensions psychologiques, sociales et identitaires de la réintégration, au lieu de se réduire à une aide économique et ponctuelle. Plus profondément, les résultats interrogent le sens même des politiques migratoires euro-marocaines, dont certains effets peuvent contribuer à renforcer les conditions favorisant le hrig plutôt qu'à les résorber.

Les limites de cette étude - taille restreinte de l'échantillon, dimension qualitative non généralisable statistiquement, biais d'accès aux participants et aux sources numériques, portée temporelle étroite - laissent donc ouverte la conduite de recherches ultérieures. Les perspectives de recherche évoquées ont trait à la dimension longitudinale des parcours, aux comparaisons régionales et/ou internationales, aux dimensions de genre, à la santé mentale, aux réseaux sociaux, à l'analyse des politiques de retour, etc. Ces pistes seraient de nature à tester les théorisations proposées ici, à les enrichir, mais aussi à contribuer à une meilleure compréhension du hrig comme expérience migratoire à part entière.

En somme, le hrig est un révélateur des contradictions de la condition migratoire contemporaine : d'un côté, le renforcement des frontières et l'externalisation politique du contrôle des frontières ; de l'autre, le désir de mobilité des jeunes Marocains, persistant voire croissant. Comprendre le hrig, c'est comprendre que la migration irrégulière n'est pas un problème à résoudre par la seule sécurisation des frontières, mais un symptôme des inégalités structurelles d'accès à la mobilité, à la dignité et à un avenir, qui, au même titre que d'autres formes de mobilité, doit être appréhendé sous l'angle d'un problème politique et social. Les résultats de cette recherche, bien qu'ils ne prétendent pas à une généralisation statistique, résonnent dans un écho contextuel qui dépasse le seul cas marocain et appelle à une réflexion plus englobante sur les conditions de la mobilité et de l'immobilité de nos jours. Une réflexion qui est certes aussi celle des chercheurs, des décideurs et de la société civile, qui constitue bien un horizon pour les recherches futures.

Bibliographie

- Agier, M. (2016). *Borderlands: Towards an anthropology of the cosmopolitan condition*. John Wiley & Sons.
- Arab, C. (2007). Le « hrague » ou comment les Marocains brûlent les frontières. *Hommes & Migrations*, (1266), 82-94.
- Caruso, I., & Greco, S. (2013). « Les Marocains d'Italie ». In M. Berriane (dir.), *Marocains de l'extérieur 2013*. Rabat : Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Étranger, pp. 339–370.
- Das, V. (2007). *Life and Words*. Berkeley : University of California Press.
- Fassin, D. (2010). *La Raison Humanitaire: Une Histoire Morale du Temps Présent* Paris. *Éditions de l'EHESS/Le Seuil/Gallimard*.
- Garnaoui, W. (2022). *Harga et désir d'occident*. Éditions Nirvana.
- Le Monde. (2024, 16 septembre). Au Maroc, des centaines de migrants empêchés de rejoindre l'enclave espagnole de Ceuta. Disponible à : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/09/16/au-maroc-des-centaines-de-migrants-empeches-de-rejoindre-l-enclave-espagnole-de-ceuta_6319852_3212.html
- Lincoln, Y. S., & Guba, E. G. (1985). *Naturalistic inquiry*. Sage Publications.
- Maâ, A. (2019). Signer la déportation. Agencéité migrante et retours volontaires depuis le Maroc. *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*.
- MAP (Agence Marocaine de Presse). (2025, 22 janvier). إحياء أزيد من 78 ألف و600 محاولة للهجرة غير النظامية سنة 2024 (وزارة الداخلية). <https://www.mapnews.ma/ar/print/389194>
- Observatoire National du Développement Humain (ONDH). (2023). *Rapport sur les dynamiques migratoires au Maroc*. ONDH.
- Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). (2023). *Bilan annuel OIM Maroc : Résultats clés 2023 — La diversité au cœur de nos actions*. OIM Maroc. <https://morocco.iom.int>
- Parlement européen. (2023, 4 juillet). Processus de retour : combien d'immigrés sont renvoyés de l'UE ? Disponible à : <https://www.europarl.europa.eu/topics/fr/article/20230704STO02012/processi-di-rimpatrio-quant-immigrati-nell-ue-vengono-rimpatriati>
- Sayad, A. (1999). Immigration et " pensée d'État ". *Actes de la recherche en sciences sociales*, 129(1), 5-14.

Sayad, A. (2016). *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Média Diffusion.

Sen, A. (2000). *Un nouveau modèle économique : Développement, justice, liberté* (M. Bessières, Trans.). Odile Jacob. (Œuvre originale publiée en 1999)